

Compte rendu de la Commission du Quartier

> quartier 1.2 Amidonniers, Compans-Caffarelli

Le 10 décembre 2018

> *Lieu* : Salons du palais des Sports

> *Participation* : 60 personnes

> *Élus présents* :

Ghislaine Delmond, Maire de quartier Amidonniers, Compans-Caffarelli

Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Adjointe au Maire, déléguée aux Fleuves et Canaux

Emilion ESNAULT, Conseiller Municipal en charge de l'éclairage public et Vice-Président de Toulouse Métropole, en charge de la Propreté

> *Services municipaux présents* :

Isabelle MARTIN-PREVEL – Direction Générale de l'Aménagement – Appel à projets « Dessine-moi Toulouse »

Caroline ANTONY, Myriam RALLO et Teddie LORIN, Direction de l'Action Territoriale, Mairie de Toulouse

> *Document support* :

- *Présentation de l'appel à projets urbains innovants Dessine-moi Toulouse, présenté par Isabelle MARTIN-PREVEL*

- *Diaporama sur la propreté présenté par Emilion Esnault*

- *Diaporama présenté en réunion*

Madame Delmond accueille l'ensemble des participants et présente les intervenants de ce soir.

Elle rappelle que la Commission de quartier est une instance de démocratie locale au cours de laquelle chacun est invité à prendre la parole, et que le compte rendu de cette réunion sera prochainement disponible en ligne : www.toulouse.fr ; Rubriques : « vos quartiers » puis « Secteur Toulouse Centre ».

Madame Delmond indique l'ordre du jour de la Commission:

1. Présentation de la démarche des « projets de quartier »
2. Présentation du projet urbain innovant « Dessine-moi Toulouse »
3. Point sur le projet du Grand Parc Garonne et le Plan Canal
4. Plan Propreté
5. Projets d'aménagement dans le quartier
6. Actualités de quartier

1. Présentation de la démarche des « projets de quartier »

Madame Delmond indique que la démarche des « projets de quartier » a pour ambition d'élaborer un portrait de chacun des 20 quartiers toulousains, permettant d'avoir une vision d'ensemble de tous les équipements publics et des actions publiques menées sur chaque quartier. Cela rend possible également, l'élaboration de projets de territoire et l'analyse de ce qui peut être amélioré.

Pour cela, une série de documents ont été réalisés :

- les indicateurs de quartier (données socio-démographiques, économiques, etc)

Ce document regroupe des données de l'INSEE de 2014, permettant de comparer le quartier 1.2 (territoire délimité par la ville de Toulouse), avec les quartiers sociologiques délimités par l'INSEE et le territoire de Toulouse.

A noter, le découpage de l'INSEE est particulier sur le quartier 1.2, puisqu'il comprend une partie du quartier rattaché par l'INSEE au quartier des Chalets. Il y a donc des données spécifiques pour cette zone, intitulée « Les Chalets ».

- la cartographie des équipements publics municipaux et métropolitains ;
- la cartographie des projets structurants, réalisés depuis 2014, en cours ou prévus d'ici 2020.

Ces documents seront mis en ligne sur le site internet de la ville et la cartographie des projets structurants sera envoyée à chaque riverain. L'élue évoque ensuite quelques chiffres clés sur le quartier issus du document « les indicateurs du quartier 1.2 » (cf diaporama).

Madame Delmond souligne également que les documents supports distribués permettront

d'alimenter les débats avec les toulousains et avec les associations en bureau de quartier. Ils permettront par ailleurs d'adapter les politiques publiques pour une meilleure cohérence des territoires et des équipements publics. Mme Delmond ajoute que ces données sont utiles et permettent d'avoir une vision concrète et objective du quartier.

2. Présentation du projet urbain innovant « Dessine-moi Toulouse »

Madame Delmond présente Madame MARTIN-PREVEL, Directrice de projets et coordonnatrice du dispositif « Dessine-moi Toulouse », et lui laisse la parole.

Madame MARTIN-PREVEL présente les intentions de cet appel à projets urbains innovants, durables et participatifs. L'objectif est d'imaginer la Ville de demain et d'obtenir un partenariat entre la collectivité et le secteur privé, pour la réalisation de projets innovants, en mixant les usages et en préservant l'identité des quartiers. Elle indique que plusieurs grandes villes comme Paris ou Angers ont mis en place ce type de démarche, dans un but de valorisation du patrimoine sur le quartier 1.2 Amidonniers, Compans-Caffarelli, le site du petit Palais des Sports a été retenu sous l'intitulé « Cœur de Compans ». Elle précise que le projet doit être adapté au site et à ses spécificités.

Plusieurs catégories de sites ont été établies, avec le souhait d'associer Tisséo pour la prise en compte des questions de mobilité. Au total 20 sites ont été retenus en fonction de leur attractivité et de leur disponibilité. A ce jour, 19 sites continuent l'aventure.

Elle ajoute que le site « Cœur de Compans », bien qu'il soit complexe, a beaucoup intéressé les porteurs de projets : au départ, 14 candidatures ont été présentées. Les finalistes ont été sélectionnés, et les associations ont pu les rencontrer lors de la soirée « meet-up » organisée au Capitole le 14 novembre dernier. Actuellement se déroulent les auditions car les porteurs de projets doivent remettre leur offre affinée et définitive avant le 31 janvier 2019.

Le jury de la phase 2 (mi-février) analysera les offres et sera composé d'associations de quartier (une ou deux) et d'acteurs qualifiés. Les lauréats seront annoncés le 13 mars 2019.

Madame MARTIN-PREVEL souligne également la possibilité de se rendre sur le site internet de Dessine-moi Toulouse pour consulter toutes les informations liées à la démarche et pour y déposer des avis : dessinemoitoulouse.fr

Enfin, Madame MARTIN-PREVEL expose les attentes sur le site de Compans Caffarelli : il s'agit de renforcer les fonctions sportives exercées sur le site et d'embellir et rénover les espaces publics autour du grand Palais. Il sera question également d'améliorer les services et les commerces sans concurrencer le Centre Commercial de Compans.

Suite à cette présentation, les participants ont soulevés plusieurs interrogations.

- Une participante ne comprend pas la démarche consistant à supprimer le petit Palais des

Sports, d'autant que des travaux ont récemment permis la mise aux normes pour les personnes handicapées.

Madame Delmond précise que les activités exercées actuellement au petit Palais des Sports seront maintenues, éventuellement sous une autre forme. Elle salue cette démarche innovante car les deux Palais des Sports ont été construits de manière anarchique, sans lien apparent, mais précise que les offres pour les écoles, les riverains et les Personnes à Mobilité Réduites seront maintenues.

Madame MARTIN-PREVEL ajoute que la configuration actuelle du petit Palais est insuffisante au regard des demandes croissantes.

- Un membre de l'Association pour la Sauvegarde du quartier Brienne Bazacle Amidonniers (ASBBA) aurait souhaité que le site du Bassin des Filtres compte parmi les sites identifiés pour l'appel à projets. Il indique la confusion sur la compréhension du projet, notamment entre le concours d'idées, la mise en place de projets et la réalisation effective des projets.

Madame MARTIN-PREVEL indique qu'au départ, 80 sites avaient été identifiés, mais certains n'étaient pas prêts. S'agissant du Bassin des Filtres, le site était déjà engagé dans un appel à projets lancé par les Voies Navigables de France. Elle rappelle que lors de la première phase, la proposition d'une équipe et d'une idée étaient essentielles : les candidats retenus doivent aujourd'hui proposer un modèle économique et les moyens pour faire vivre le projet.

- La Présidente de l'association Compans-Arcabbe fait part de sa stupeur concernant l'article de La Dépêche faisant un compte rendu de la soirée « meet-up » du 14 novembre dernier. En effet, elle est citée dans l'article comme défendant le projet de la Toulouse Business School, qui avait présenté de manière très détaillée son projet avec des illustrations à l'appui, alors qu'elle ne s'est jamais prononcée en faveur d'un candidat en particulier et qu'elle n'était pas présente à cette réunion.

Madame Delmond conseille de demander un droit de réponse à La Dépêche.

Madame MARTIN-PREVEL indique également avoir contacté La Dépêche et lui avoir signifié qu'elle n'aurait pas dû faire état du projet de TBS, ni des autres candidats finalistes car cela ne respecte pas le principe de confidentialité que nous devons leur garantir.

L'objectif de la soirée « meet-up » était de présenter les équipes et les grandes orientations de leur proposition et non de présenter leur projet de manière détaillée.

- Un membre de l'association du quartier allée de Barcelone, boulevard Armand Duportal, boulevard Lascrosses, boulevard Leclerc et place Héraclès (BALLH) indique ses craintes après avoir participé à la rencontre organisée par la TBS, au sujet des enjeux du site et des attentes des riverains. Il estime que l'enjeu porte sur le devenir du petit Palais des Sports, or le projet de TBS n'a pas restitué les équipements sportifs du Petit Palais des Sports.

Madame Delmond précise que des préconisations sont faites aux candidats pour faire évoluer leurs projets en fonction des attentes des riverains.

Madame MARTIN-PREVEL insiste sur l'intérêt d'avoir 5 finalistes : les options proposées varient pour répondre au mieux aux attentes des acteurs du quartier. Elle ajoute qu'un dialogue sera mis en place avec le candidat retenu et avant le dépôt du permis de construire.

Madame MARTIN-PREVEL rappelle que des prérequis ont été formulés pour chaque site, comme par exemple le maintien des services ou équipements publics, déjà présents sur le site.

- L'association BALLH indique avoir participé à la soirée « meet-up » au Capitole. Elle signale l'intérêt d'avoir pu rencontrer les différents porteurs de projets, qui proposent des options variées.

- Un participant demande à Madame Delmond si dans le projet, une mairie de quartier a été proposée.

Madame Delmond indique que la construction d'une mairie de quartier n'est pas à l'ordre du jour. En effet, la mairie de Toulouse dispose d'un nombre suffisant de mairies de quartier.

Par contre, elle précise que pour chaque projet proposé sur le quartier, elle propose la création d'une maison de quartier : un lieu où les associations disposeraient d'une salle dédiée. Dans le cadre de la démarche « Dessine-moi Toulouse », la création d'une maison de quartier n'est pas un prérequis imposé aux candidats. Certains l'ont proposé, cela apporte une plus-value au projet. Madame Delmond indique avoir également participé à la réunion, mais en tant que spectatrice. Elle précise ne pas être à l'initiative de cette rencontre.

- Un riverain demande si les documents présentant les 5 finalistes sont communicables. Madame Delmond informe que des documents sont en ligne sur le site dédié « Dessine-moi Toulouse ». Dans un souci de confidentialité et d'impartialité envers les candidats, toutes les informations ne sont pas communicables. Elle précise les 5 candidats finalistes : Toulouse Business School, Vinci Immobilier, LP Promotion, Linkcity, et EM2C.

Madame MARTIN-PREVEL invite les riverains à transmettre leurs idées, leurs remarques aux porteurs de projets.

- Une participante s'interroge sur la composition du jury. Elle demande si des compétences particulières sont nécessaires, et de combien de personnes sera composé le jury.

Madame MARTIN-PREVEL indique que le jury comptera entre 10 et 12 personnes. Elle souligne la diversité et l'expertise des membres du jury : des analyses techniques sont proposées aux élus. L'ajout des associations au jury permettra de faire de meilleurs choix, adaptés au quartier. La démarche souhaite inclure le plus possible les associations de quartier et leurs attentes en termes de besoins de proximité. Enfin, elle informe qu'une grille de critères très précis est examinée très rigoureusement par les experts en charge des dossiers (cf diaporama).

- Une participante souhaite savoir si les projets prévoient la construction de logements, et notamment de centres sociaux car les existants sont tous saturés. Madame Delmond précise que cela dépend des projets et Madame MARTIN-PREVEL indique que ce sont les porteurs de projets qui doivent faire des propositions.

- Un riverain demande s'il serait possible d'organiser une réunion avant le jury pour présenter les projets retenus. Madame MARTIN-PREVEL indique qu'après le 31 janvier, une présentation des 5 finalistes peut-être imaginée. A ce jour, cette éventualité n'est pas arbitrée.

Madame Delmond salue la démarche prometteuse « Dessine-moi Toulouse » pour le quartier de Compans et remercie Madame MARTIN-PREVEL pour cette intervention. Elle rappelle qu'il est possible d'intervenir via le site dédié : dessinemoitoulouse.fr.

3. Point sur le projet du Grand Parc Garonne et le Plan Canal

Madame Delmond laisse ensuite la parole à sa collègue Madame Mayeux-Bouchard, élue déléguée aux Fleuves et Canaux.

Madame Mayeux-Bouchard indique qu'elle coordonne le projet Grand Parc Garonne et le Plan Canal. L'élue évoque le projet de transformation de l'île du Ramier, présenté par Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, le 4 octobre dernier. Elle invite les participants à consulter la page internet dédiée au projet, sur le site internet de Toulouse métropole (<https://www.toulouse-metropole.fr>). L'élue précise que dans le cadre du projet Grand Parc Garonne, Toulouse Métropole a fait le choix de requalifier les ports (Saint-Pierre, Daurade et Viguerie) et les quais historiques de la Garonne. Ces opérations ont été confiées à Joan Busquets. Les travaux sont en cours sur les quais historiques.

Par ailleurs, Madame Mayeux-Bouchard rappelle qu'une réunion sur site a été organisée le 11 octobre dernier concernant les travaux de confortement des digues. L'élue propose d'en organiser d'autres au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

De plus, Madame Mayeux-Bouchard souhaite apporter des précisions concernant la grille installée sur les berges du Canal de Brienne. Elle précise que cette installation a été réalisée par les Voies Navigables de France, gestionnaires des berges du Canal de Brienne, pour sécuriser l'intervention des agents qui manœuvrent l'écluse. En effet, le 15 octobre 2016, un agent en cours de manœuvre a été poussé dans le Canal par un groupe d'individus. Néanmoins, dans le cadre du Grand Parc Garonne et avec les Voies Navigables de France, Toulouse Métropole étudie une nouvelle solution de sécurisation du site.

S'agissant de la demande d'installation d'une rampe d'escalier au droit du 34 allée de Barcelone (demande de l'association BALLH), pour accéder au chemin de halage, Madame Mayeux-Bouchard indique que cette opération a bien été prise en compte et que le service s'est mobilisé.

L'élue rappelle ensuite les travaux réalisés au Port de l'Embouchure : la voie verte a été prolongée, les talus ont été végétalisés, une dalle de béton a été réalisée pour l'événementiel et du mobilier urbain a été mis en place. Elle rappelle que son collègue Emilion Esnault, Conseiller Municipal en charge de l'éclairage public, a fait à sa demande, le nécessaire également pour éclairer ce site. Comme tous les ponts, l'élue précise que le long du Canal, des bancs et des corbeilles ont été installés, et les pontons pêcheurs ont été restaurés.

Madame Mayeux-Bouchard indique que le dysfonctionnement du bateau nettoyeur a été réparé, et qu'il va bientôt pouvoir seconder l'équipe de nettoyage. De plus, les événements organisés dans le cadre du nettoyage, et notamment des berges, vont être remis en place.

Un participant interroge l'élue au sujet du projet de changement de sens de circulation autour du Canal latéral. Madame Mayeux-Bouchard indique que des pistes de travail sont actuellement étudiées par le Professeur Joan Busquets, mais il n'y a pas encore eu d'arbitrage sur cette modification de circulation.

Madame Delmond remercie Madame Mayeux-Bouchard pour son intervention et pour les informations importantes apportées au quartier 1.2.

4. Plan Propreté

Madame Delmond poursuit la Commission de quartier en annonçant le prochain point à l'ordre du jour : le Plan Propreté.

Monsieur Esnault, Vice-Président de Toulouse Métropole, en charge de la Propreté, débute son propos en évoquant le film créé par Toulouse Métropole en 2017, dans le cadre de la campagne de communication. Ce film a été diffusé sur les médias locaux et nationaux (<https://www.youtube.com/watch?v=W5ClrFkPouE>). Il est diffusé lors de la Commission de quartier.

L'élue confirme que la propreté est un enjeu important pour les habitants de la Métropole, pour le centre-ville de Toulouse qui est très fréquenté au quotidien (jusqu'à 100 000 personnes le samedi).

La propreté est également un enjeu quotidien à relever, pour l'attractivité touristique, commerciale et économique. Toulouse est une métropole attractive, ce qui a pour conséquence une intensification des usages sur l'espace public, des incivilités et des exigences. Monsieur Esnault précise que la propreté est aussi un ressenti, un sentiment éprouvé par les toulousains.

Des améliorations et des marges de progrès ont été constatées. Les déchets considérés comme très gênants sont les déjections animales, les bouteilles et canettes, les mictions, les encombrants. Monsieur Esnault indique que Toulouse est perçue comme plus propre que Marseille, aussi propre que Bordeaux, Montpellier et Barcelone, selon un sondage réalisé auprès des Habitants de la Métropole Toulousaine (BVA).

Pour répondre à cet enjeu de propreté, Toulouse Métropole a réorganisé ses services (création de 5 pôles territoriaux pour répondre aux besoins sur le territoire des 37 communes) et a élaboré un Plan propreté en 8 axes. (cf. diaporama). Ce Plan Propreté est un document managérial élaboré afin de mieux diriger les équipes et concevoir l'espace public pour qu'il soit facilement nettoyable. Sa mise en place a impliqué un changement du mode de fonctionnement des services : une plus grande réactivité afin de pouvoir répondre à un besoin sans intervenir systématiquement sur des lieux qui ne le nécessitent pas forcément.

La propreté représente un budget annuel de 45 millions d'euros dont 35 millions d'euros affectés à la masse salariale (800 agents, dont près de 400 pour le secteur Centre), 8,5 millions d'euros pour les prestataires et l'entretien des machines, 1,5 millions d'euros pour l'achat de machines et de mobiliers) (80 balayeuses et laveuses et 4 hydrodécapeuses).

Un plan corbeille a été élaboré afin d'installer un nouveau type de corbeille plus adapté, notamment en centre-ville. Il s'agit des corbeilles « tulipes », moins onéreuses. De même, de nombreux mobiliers dédiés à la propreté sont installés sur le territoire (distributeurs de sacs, sanisettes, etc.).

Monsieur Esnault précise que les agents sont présents sur le terrain 24h/24 et 7j/7. Il insiste sur la nécessité de ne pas salir : aujourd'hui, la principale marge de manœuvre, en matière de propreté, est entre les mains des Toulousains. Ainsi, pour les sensibiliser, des campagnes de communication sont organisées régulièrement. Les commerçants et les entreprises sont également sensibilisés pour déployer des cendriers.

Pour aller au-delà des sensibilisations, Toulouse Métropole renforce le volet répressif. 600 procès-verbaux ont été émis en 2015, 1200 en 2017. Avec la création d'une Brigade des incivilités, le nombre de contrôle et de sanction augmentera. Pour que les procès-verbaux aboutissent (décision de justice), Toulouse Métropole collabore étroitement avec l'Officier du Ministère Public et le Procureur de la République.

La parole est ensuite laissée aux participants

- Un riverain indique que les agents de nettoyage passent dans les rues, mais ils ne nettoient pas et ne verbalisent pas.

Monsieur Esnault indique avoir pris note du message. Il rappelle qu'en 2018, près de 3000 verbalisations auront été dressées. Il ajoute qu'il est important de relayer les demandes auprès de Madame Delmond, et qu'une réunion sur site pourra également être programmée. Le problème, rappelle Monsieur Esnault, c'est que les verbalisations ne sont possibles qu'en flagrant délit, ce qui réduit les marges de manœuvre. Il ajoute qu'il est important d'identifier les raisons de ces incivilités, et qu'il faut déployer les méthodes de sensibilisation auprès du plus grand nombre, notamment des copropriétés, principalement pour les encombrants et les dépôts illicites.

A titre d'exemple, Madame Delmond ajoute qu'elle a rencontré la Toulouse Business School pour lui demander l'installation de cendriers devant ses bâtiments.

- Une riveraine, membre de l'association BALLH, évoque la problématique des pigeons sur l'allée de Barcelone. En effet, elle indique qu'un commerçant du quartier les nourrit et leurs déjections rendent les trottoirs extrêmement sales. Monsieur Esnault prend note de ce témoignage et indique qu'il sera relayé aux services compétents.

- Une riveraine signale les nuisances provoquées par les campements illégaux à Compans Caffarelli. Monsieur Esnault rappelle qu'il est important de signaler d'abord ces dysfonctionnements au service Allô Toulouse (05.61.22.22.22).

- Une riveraine, nouvellement arrivée sur le quartier, signale que les ouvertures pour rentrer les cartons dans les bornes dédiées sont trop petites et peu adaptées. Monsieur Esnault informe que des ouvertures plus grandes ont déjà été testées mais cela favorisait le dépôt de sacs à ordures ménagères. L'élu rappelle l'enjeu du tri sélectif et le coût supplémentaire important qu'il engendre si les déchets sont mal triés. I

- Une participante intervient pour évoquer les nombreux déchets et encombrants déposés sur la place Ritay, et la présence de rats qu'ils génèrent. Elle souhaiterait l'installation d'une caméra de vidéoprotection.

Monsieur Esnault indique qu'il se rendra sur site mais qu'une caméra ne peut être utilisée pour l'action sur la propreté. L'élu précise qu'une enquête va être menée par les services compétents.

- Un riverain mentionne la propreté des trottoirs sur le square Héraclès : les feuilles ne sont pas ramassées, parfois pendant 15 jours.

Monsieur Esnault va le signaler aux services propreté. Il ajoute qu'il est difficile de nettoyer quotidiennement les feuilles, et quand bien même ce travail serait effectué tous les jours, les feuilles tombent tout aussi régulièrement, simultanément sur toute la ville.

Madame Delmond précise qu'avec les récentes manifestations qui se sont déroulées en centre-ville, les agents de nettoyage ont dû se réorganiser pour intervenir de manière prioritaire aux dégradations commises.

5. Projets d'aménagement dans le quartier

- **Passage menant au Palais des Congrès**

Madame Delmond rappelle que les objectifs du réaménagement sont d'embellir cet espace, de moderniser l'éclairage public, de rénover le revêtement au sol, de retravailler la jardinière et de réorganiser le stationnement des deux roues.

Elle précise que des études sont menées actuellement par le Pôle Territorial qui prévoit de réaliser les travaux en 2019. Le calendrier doit être phasé en fonction des manifestations prévues au Palais des Sports.

- Un riverain interroge sur la signification de la statue installée à l'entrée de ce passage. Madame Delmond indique que plusieurs interprétations peuvent être acceptées : elle y voit le « T » de Toulouse et le « C » de Compans.

- Un participant signale également les dalles de granit cassées sur les façades des

bâtiments situés à proximité du Centre des Congrès. Madame Delmond indique avoir signalé ce problème à plusieurs reprises, le Pôle Territorial Toulouse centre a fait les démarches auprès des copropriétés. En effet, il faut s'adresser directement aux propriétaires, puisque ce sont des espaces privés.

- Une participante soumet de prévoir plusieurs corbeilles dans ce nouvel espace aménagé. Madame Delmond indique qu'elle tiendra compte de cette demande.

- **Création d'une piste cyclable bidirectionnelle**

Madame Delmond indique qu'une piste cyclable bidirectionnelle va être créée sur les quais Saint-Pierre et de la Daurade . Des travaux sont également prévus sur la partie haute du quai Saint-Pierre et du quai de la Daurade. Cela permettra de créer une continuité cyclable entre le Bazacle et le Pont Neuf. L'élue rappelle que les travaux sont prévus de janvier à avril 2019 pour le quai Saint-Pierre (et de janvier à février 2019 pour le quai de la Daurade).

- **Aménagement des quais historiques de la Garonne**

Madame Delmond rappelle qu'une réunion publique a été organisée le 24 octobre dernier pour faire le point sur le Grand Parc Garonne et l'aménagement des quais historiques. Le compte-rendu est disponible sur le site de la Ville et de Toulouse Métropole.

Elle complète en indiquant que des études sont en cours pour l'aménagement des quais de la Garonne, en contre-bas du quai Saint-Pierre afin de rendre accessible les berges de la Garonne, en aménageant le sol avec des matériaux naturels, en créant des accès pour accéder au quai

Saint-Pierre (ascenseur, tunnel, etc) et en créant une passerelle pour franchir l'écluse Saint-Pierre. Ces travaux sont prévus après 2020. D'ici 2020, le mur-digue Saget sera entièrement rénové entre le Bazacle et le quai de Tounis.

- **Rafraîchissement de la place Alfonse Jourdain**

Madame Delmond informe que le Pôle Territorial Toulouse Centre a réalisé une intervention à l'été 2018. L'opération a permis de :

- remplacer les plots par 80 cubes en granit du même type que ceux de la place du Capitole
- reprendre les caniveaux à grille
- de nettoyer en profondeur le sol, l'escalier, les poteaux centraux ainsi que les bornes d'éclairage
- végétaliser la place et embellir les plantations existantes
- le récup' verres a été également repositionné.

- **Aménagement des rues Roode et d'Artagnan**

Madame Delmond indique que le 12 mars 2018, une réunion sur site en présence des parents

d'élèves, des riverains, des Directrices d'écoles et des services techniques de la Ville et de Toulouse Métropole a permis de dégager plusieurs solutions afin de sécuriser les écoles Falguière. Pour rappel, les rues Roode et d'Artagnan avaient un statut spécifique puisqu'il est interdit d'y circuler à certaines heures précises, sauf pour les riverains.

L'élue rappelle que des panneaux indiquaient cette spécificité au début des rues, néanmoins, les automobilistes ne respectaient pas cette disposition, ce qui provoquait des conflits d'usage avec les nombreux piétons qui y circulaient aux horaires d'entrée et de sortie scolaires. De plus, les trottoirs ne sont pas adaptés aux flux piétons importants lors des horaires d'entrée et de sortie scolaires. L'installation de bornes d'accès paraissait donc être la solution la plus adaptée et la moins contraignante pour les riverains des rues Roode et d'Artagnan. La pose a été effective début septembre. Le service du Pôle Territorial Toulouse Centre a testé le bon fonctionnement des bornes avec les agents de surveillance des écoles.

La Maire de Quartier indique que cet été, le câble aérien d'ERDF a été enfoui et en 2019, Toulouse Métropole entreprendra des travaux pour agrandir les trottoirs et rénover la couche de roulement de la rue d'Artagnan.

- **Limitation de la vitesse sur l'avenue Debat Ponsan**

Madame Delmond informe que des travaux ont été réalisés en septembre dernier par le Pôle Territorial Toulouse Centre pour renforcer la signalisation au sol en zone 30 en rappelant par du marquage sur la voie la vitesse autorisée. Par ailleurs, les traversées piétonnes ont également fait l'objet d'une réfection. Le pôle Territorial Toulouse Centre a également installé un ralentisseur : des coussins berlinois, équipements temporaires ont été mis en place pour une durée de 6 mois avant la création de ralentisseurs en enrobé s'il n'y a pas de plainte de la part des riverains.

Madame Delmond signale que ces aménagements permettront aux automobilistes de bien identifier la vitesse maximale autorisée de 30km/h et donc d'apaiser la circulation sur l'avenue.

- **Limitation de la vitesse dans la rue Danielle Casanova**

Madame delmond informe que des comptages ont été réalisés par le Pôle sur cet axe. Pour rappel, la vitesse est limitée à 30km/h dans cette rue, or les données collectées durant la période de mesure montrent un taux d'infraction de 38 %. Compte tenu de ces résultats, l'élue précise que le pôle a positionné deux coussins berlinois, et qu'il réalisera prochainement un marquage au sol « zone 30 ». La Maire de Quartier indique déjà des résultats satisfaisants liés à ces installations.

- **Installation de la statue de Carlos Gardel sur l'esplanade de Compans Caffarelli**

Madame Delmond rappelle que le 30 juin 2018 la statue de Carlos Gardel, réalisée par le sculpteur Sébastien Langloÿs a été inaugurée par M. Moudenc, à l'occasion d'un week-end festif proposé par les associations Tangopostale et Tanguendo.

Elle ajoute que l'implantation de mobiliers urbains a été formulée au Pôle Territorial Toulouse Centre en vue d'installer une ou deux chaises à proximité de la statue.

5. Actualités du quartier

- **OAP Bassin des Filtres**

Madame Delmond rappelle le contexte et le projet des Voies Navigables de France souhaite faire évoluer leur foncier autour du Bassin des Filtres. Pour accompagner cette évolution, la ville de Toulouse a choisi d'élaborer une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et au préalable de mener une concertation avec les acteurs du quartier.

Madame Delmond indique que le projet avance : 5 candidats ont été retenus. Ils ont remis leur offre en octobre dernier. L'audition des candidats aura lieu en décembre 2018 et le lauréat sera connu en janvier 2019.

- **OAP Brouardel Europe**

Madame Delmond indique que le travail se poursuit également. Une concertation sur les aménagements de la place est prévue. Elle indique aux riverains qu'ils auront la possibilité de participer à cette concertation début 2019.

Elle ajoute que la livraison de ces nouveaux espaces est prévue au cours de l'année 2021.

- **Réaménagement des rues Brouardel, Franklin et Lemercier**

Madame Delmond rappelle que le 16 mars 2017, Eiffage a présenté son projet en réunion publique aux riverains et aux associations de quartier. Eiffage a mené sa propre concertation et un permis de projet de logements a été lancé et accordé dans le cadre du PLU actuel avec Eiffage Immobilier. Le projet de construction est en cours.

L'élue annonce le calendrier du projet d'Eiffage :

- Démarrage des travaux : mars 2018
- Démolition : avril à juin 2018

- Terrassement : juin à septembre 2018
- Gros œuvre : juillet 2018 à décembre 2019
- Aménagement intérieur et extérieur : avril 2019 à octobre 2019
- Livraison : îlot Sud : avril 2020 / îlot Nord : octobre 2020

En parallèle, l'élue rappelle qu'un projet urbain partenarial (PUP) a été élaboré entre la Ville, la Métropole et la Société Eiffage afin de co-fancer les aménagements publics avec les promoteurs. Des aménagements de voiries des rues Brouardel, Lemercier et Franklin, dans le cadre du PUP doivent être réalisés par Toulouse Métropole, qui souhaite accompagner tous les projets d'aménagement des espaces publics sur ce secteur.

Pour rappel, la solution d'aménagement retenue, suite à la concertation menée en début d'année, est la mise en sens unique des rues Franklin et Lemercier, car cette solution préserve davantage de places de stationnement. La Maire de Quartier énonce les aménagements prévus :

- des trottoirs confortables (2m) et éclairés
- du stationnement intégré pour réduire les risques de stationnement illicite
- la création de places de stationnement PMR
- une voirie réglementée en zone 30

Madame Delmond souligne que la volonté de la collectivité est d'améliorer les accès piétons et cycles, et de maintenir le stationnement à long terme.

- **Palais des sports et gymnase de Compans**

Madame Delmond indique que le remplacement des tableaux de marque a permis l'installation d'un grand écran cubique au Palais des Sports et de deux grands écrans au gymnase Compans. Les travaux ont été réalisés à l'été 2018.

L'élue ajoute qu'au Palais des Sports de Compans également, l'aménagement de buvettes et de bureaux pour les clubs sportifs a été réalisé.

- **Travaux à la piscine Chapou**

Madame Delmond indique que des travaux sont prévus entre novembre 2018 et mai 2019 concernant le réaménagement du bâtiment pour améliorer le parcours du baigneur et son confort. Ces travaux font partie du Plan Piscines.

La Maire de Quartier énumère les travaux:

- réorganisation des espaces intérieurs de façon à créer des vestiaires équipés de casiers,
- création d'un pédiluve,
- divers travaux de réfection (chauffage, remise en état, etc)
- installation d'une clôture dans le jardin pour séparer le jardin de la piscine pendant l'été.

Durant les autres mois de l'année, la clôture sera ouverte pour permettre à tous l'accès au

jardin précise l'élue.

- **Rénovation et agrandissement de la halte garderie à Arnaud Bernard**

Madame Delmond informe que la halte garderie va se transformer en multi-accueil. Les travaux vont commencer début 2019, pour une livraison prévue à la rentrée de septembre. Ces travaux permettront de créer 15 places supplémentaires (au total, il y aura 35 places).

La Maire de Quartier ajoute que ces aménagements permettront de proposer une offre de service supplémentaire aux familles résidant aux abords et notamment à Compans Caffarelli.

Madame Delmond clôture cette réunion en invitant l'ensemble des riverains à la prochaine rencontre, lors des Vœux de l'équipe municipale. Pour le secteur Centre, elle précise que ce sera le jeudi 24 janvier 2019, à 18h30 Au Couvent des Jacobins. Madame Delmond remercie vivement tous les participants à la réunion de ce soir.

